



## Rupture de la chaîne de diffusion Outre-mer

Le jeudi 20 novembre, aux alentours de 10h00, la diffusion des programmes TV pilotée depuis Malakoff s'est brutalement interrompue. **Cet incident technique majeur a impacté l'ensemble des stations d'Outre-mer** (hors une partie des Antilles - La Martinique et La Guadeloupe).

Le constat est sans appel pour les infrastructures centrales :

1. **Le PCA DIFFUSION** (Plan de Continuité d'Antenne) **NATIONAL** ne s'est pas enclenché.
2. **Aucun plan de secours de diffusion automatisé** ne s'est activé depuis les régies nodales de Paris.
3. **Les deux groupes électrogènes de Malakoff** n'ont pas assuré le relais technique attendu.

Après 20 minutes d'écran noir, c'est un **PRA DIFFUSION (Plan de Reprise d'Antenne) dégradé qui a dû être engagé dans la précipitation par les équipes locales**. À La Réunion, il a fallu l'intervention manuelle d'urgence d'un responsable des programmes et d'un média manager, mobilisés jusqu'à 14h30, pour pallier la défaillance parisienne et construire un conducteur de secours.

## Une stratégie nationale défaillante qui isole l'Outre-mer

Les explications fournies en séance du CSE de Réunion La 1<sup>ère</sup> par M. Thierry Jacob, Directeur des Moyens et Développement du pôle Outre-mer, mettent en lumière **une vulnérabilité structurelle organisée par le niveau central Pôle Outre-Mer** :

1. **Une dépendance technique subie** : Réunion La 1<sup>ère</sup> dépend intégralement du secours de Paris mais n'a aucune main sur le déclenchement du PCA Diffusion national POM.
2. **L'Outre-mer exclu du dispositif de sécurité** : Nous apprenons que l'intégration de l'Outre-mer au système de secours automatisé national a été abandonnée face à la « *complexité technique* » et à des « *raisons budgétaires* ». En clair, la Direction Technique nationale laisse nos territoires sans centre de diffusion de secours (PCA) opérationnel, nous traitant comme des variables d'ajustement.

## Des arbitrages techniques nationaux incohérents sur le matériel

Les élus ont appris avec stupeur les décisions de gestion du matériel prises par la Direction Technique Outre-mer. **Le moyen de diffusion local de secours (système d'automatisation Pebble Beach), installé à La Réunion en 2022, a été démonté et transféré à Saint-Pierre-et-Miquelon.**

La justification avancée par la Direction Technique : « *le système a été retiré car l'automatisation n'avait jamais été exploitée* », est un aveu d'échec de la stratégie de déploiement nationale. **Plutôt que de rendre opérationnel cet outil moderne indispensable, la Direction Technique a choisi de désarmer la station de La Réunion.**

La conséquence de ces choix nationaux est immédiate pour nos équipes : le seul moyen de diffusion restant (Air Speed) est inadapté à une crise longue durée. Jugé « *trop fastidieux* », **il impose aux Réunionnais un programme de « comblement » au rabais au lieu du programme prévu.**

## Rupture de confiance envers la Direction Technique

Les élus du CSE dénoncent ces dysfonctionnements majeurs. **Les assurances de fiabilité du dispositif PCA/PRA Diffusion, martelées par le passé par la Direction Technique nationale et Outre-mer, sont aujourd'hui contredites par les faits.**

Force est de constater que les engagements techniques tenus en instance n'ont pas été respectés par le Siège. **Les élus s'interrogent désormais sur la sincérité et la compétence de la chaîne de commandement technique nationale.**

## Alerte vitale avant la saison cyclonique

À la veille de la saison cyclonique 2025-2026 dans le bassin Océan Indien, période où la continuité de la diffusion est une mission vitale de sécurité civile, la vulnérabilité technique dans laquelle le Siège place Réunion La 1ère est inacceptable.

**Si la diffusion s'arrête faute d'outils adéquats, nous ne pourrons plus informer la population.** Face à des explications techniques non rassurantes, les élus du CSE émettent une alerte officielle sur le fonctionnement du PCA Diffusion et saisissent dès ce jour les organisations syndicales centrales ainsi que la Direction Générale des Outre-mer pour exiger des moyens fiables.

Saint-Denis, le 27 novembre 2025